



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1994/1430
19 décembre 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 19 DÉCEMBRE 1994, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LA REPRÉSENTANTE PERMANENTE
DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir le texte du septième rapport de la Force multinationale en Haïti, présenté au Conseil de sécurité conformément au paragraphe 13 de sa résolution 940 (1994).

Je vous serais obligée de bien vouloir faire distribuer le texte de ce rapport comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Madeleine K. ALBRIGHT

ANNEXE

Septième rapport de la Force multinationale en Haïti

19 décembre 1994

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1 - 2	3
II. RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS	3 - 8	3
III. INSTAURATION D'UN CLIMAT SÛR ET STABLE	9 - 11	4

I. INTRODUCTION

1. Par sa résolution 940 (1994) en date du 31 juillet 1994, le Conseil de sécurité a autorisé "des États Membres à constituer une force multinationale ... à utiliser tous les moyens nécessaires pour faciliter le départ d'Haïti des dirigeants militaires, eu égard à l'Accord de Governors Island, le prompt retour du Président légitimement élu et le rétablissement des autorités légitimes du Gouvernement haïtien, ainsi que pour instaurer et maintenir un climat sûr et stable qui permette d'appliquer l'Accord de Governors Island". Par cette résolution, le Conseil priait également les États Membres participant à la Force multinationale "de lui faire rapport à intervalles réguliers".

2. Le présent rapport est le septième et récapitule les opérations de la Force multinationale en Haïti du 4 au 18 décembre 1994. Il présente les progrès accomplis par la coalition vers la réalisation des objectifs énoncés dans la résolution 940 (1994).

II. RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS

3. L'effectif de la Force multinationale est actuellement d'environ 7 500 hommes et quelque 800 observateurs de police internationaux provenant de 20 pays. La période de deux semaines allant du 4 au 18 décembre est restée marquée par la sécurité et la stabilité en Haïti. Bien que les incidents violents entre Haïtiens restent négligeables et sporadiques, de violents incidents impliquant des éléments de la Force multinationale se sont produits. Le 15 décembre, près de Gonaïves, une équipe des forces spéciales a lancé des jets de gaz poivre sur une foule qui s'approchait d'elle ainsi que d'un hélicoptère immobilisé. Il n'y a pas eu de blessés. Le 14 décembre, une patrouille de la Force multinationale a surpris un cambriolage en cours au nord de Camp Dragon. Les membres de la patrouille ont tiré sur le groupe d'une vingtaine de voleurs, tuant un Haïtien.

4. L'extension de la présence de la Force multinationale dans les zones éloignées se poursuit, par les opérations de forces spéciales mixtes et de missions d'infanterie dans des zones où la Force multinationale n'est pas présente en permanence. Ces unités continuent d'utiliser des moyens de transport aériens, terrestres et amphibies pour effectuer des missions de courte durée dans des endroits reculés. Ces missions concernent les domaines suivants : reconnaissance, observateurs de police internationaux et évaluation des affaires civiles. Les zones ci-après ont été visitées pendant la période considérée : Cerca la Source, Ouanaminthe, Île de la Tortue, Croix des Bouquets et Fonds Verrettes. Le cycle des opérations liées à la présence de la Force multinationale se poursuivra par neuf missions prévues pour les mois de décembre et janvier.

5. Bien que les éléments de la Force multinationale ne courent guère de risques, des actes criminels isolés se produisant dans la zone de Port-au-Prince ont conduit la Force à effectuer des missions de lutte contre la délinquance dans cette zone. Ces missions ont pour objet d'établir une présence visible afin de démontrer la volonté de la Force multinationale de maintenir un climat sûr et stable à Port-au-Prince, évaluer la présence d'armes parmi la population et faciliter le programme de contrôle des armes de la Force multinationale.

/...

Ces missions sont effectuées par une combinaison d'éléments des forces armées haïtiennes, d'observateurs de police internationaux et de la Force multinationale qui inspectent les individus et les véhicules suspects à certains points de contrôle de la circulation. La police haïtienne est chargée d'effectuer les inspections afin de promouvoir son propre rôle en matière de sécurité.

6. Pendant la période considérée, 362 armes et 474 pièces de munition ont été obtenues dans le cadre du programme de rachat d'armes, ce qui porte à 19 000 le total des armes saisies ou achetées par la Force multinationale. Les barrages routiers mis en place par la Force à Port-au-Prince ont démontré que très peu d'armes étaient transportées dans la capitale et aux environs. Au cours d'une journée ordinaire, 384 véhicules ont été fouillés sans qu'aucune arme n'ait été trouvée.

7. La mise en place de la Force intérimaire de sécurité publique haïtienne se poursuit. Les observateurs de la police continuent d'encadrer et de former les éléments de cette force tout en surveillant celle-ci ainsi que les forces armées haïtiennes sur le plan des violations des droits de l'homme. Le 3 décembre, 388 personnes ont terminé le cours de transition de 6 jours à la Force de sécurité. Ce cours réunissait des éléments venus des départements du Nord-Ouest, du Nord, du Centre et de la Grande Anse. Le 10 décembre, un autre groupe de 367 personnes provenant du département du Nord-Est a terminé le cycle suivant; la formation de 484 autres a commencé le 11 décembre. Actuellement, quelque 3 000 éléments de la force de sécurité ont suivi le stage.

8. Le premier groupe important de policiers stagiaires de Guantanamo est arrivé en Haïti le 2 décembre (250 stagiaires et 19 membres de leurs familles). Le 5 décembre, ils ont commencé à suivre un cours d'initiation de 5 jours dispensé par le Ministère de la défense. Le deuxième groupe, composé de 250 stagiaires et de 39 membres de leurs familles, est arrivé le 10 décembre et a commencé son initiation. Un autre groupe est arrivé le 17 décembre.

III. INSTAURATION D'UN CLIMAT SÛR ET STABLE

9. Pendant la période considérée, les Forces spéciales ont contribué à faire accepter la Force intérimaire de sécurité publique et ont participé à sa formation avec les observateurs de police internationaux. Les premiers rapports font état du succès et de l'acceptation des diplômés de la Force intérimaire dans le cadre de leur travail. À Les Cayes, la Force intérimaire a été ovationnée par deux fois pour avoir poursuivi des délinquants dans la rue. Des éléments ayant suivi le stage de la Force intérimaire ont récemment aidé à assurer la sécurité du Président Aristide lors de ses visites à Jacmel, Les Cayes et Port-Salut.

10. Les opérations civiles et militaires ont porté sur un large éventail de domaines pendant la période considérée, allant de l'aide à l'ouverture du poste de police de Cité Soleil (Port-au-Prince) à la planification de projets communautaires à faible coût et très en vue. Des conseillers ministériels pour les affaires civiles continuent d'aider le Gouvernement haïtien en appuyant les efforts tendant à rendre l'administration opérationnelle. D'autres opérations

ont porté sur une campagne d'information par prospectus, radio, affiches et hauts parleurs concernant les réalisations du Gouvernement haïtien depuis le retour du Président Aristide.

11. Le 8 décembre, le Sénat a rendu publique une déclaration entérinant la nomination d'un conseil électoral provisoire. La Chambre des députés avait déjà marqué son appui à un conseil provisoire. À l'issue de cette déclaration, le Président Aristide a, par décret, créé le Conseil. Dans ce décret, les trois pouvoirs du Gouvernement étaient invités à choisir chacun un membre du Conseil. Le Président Aristide s'est rendu à Miami (États-Unis) une première fois à l'occasion du Sommet des Amériques, du 9 au 11 décembre, puis les 14 et 15 décembre, pour participer à la Journée d'Haïti des Caraïbes et de l'Amérique latine, visant à promouvoir le commerce et les investissements en Haïti.
